L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 26 AVRIL 1871. 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LEMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI, 26 AVRIL 1871.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails, voir aux annonces.

Par S. Guénault, enc. St-Louis et Dauphine, à [illegible] —le Fonds d'une Grocerie.
Par D. E. Morphy, au No 67 rue des Magasins,—Laines, Clous et Fusils.
Par O. Valeton, à 3 h., sur la Levée, face à la rue Dumaine.—Vin rouge très corsé.
Par S. Guénault, rue des Champs Elysées entre Claiborne et Derbigny.—Meubles.
Par G. Léaument, au No 68 de la rue de Chartres Coutellerie, Habillements et Chapeaux.
Par Hoffman, Marks & Co., au No 36 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et Lingerie.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

☞ CANDIS PURS et sans MELANGE.—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co, Successeurs d'Ernest Lurnia, 22 rue Vieille-Levée.

THEATRES.

AUJOURD'HUI, MERCREDI.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—A midi et le soir, Ixion.

ST CHARLES.—Albino Minstrels.

Le veto du Maire contre l'ordonnance du drainage.

Le maire Flanders vient d'adresser au Conseil des administrateurs un veto très fortement motivé contre l'ordonnance de drainage. Voici l'analyse de ce document.

Le message rappelle la résolution adoptée à l'unanimité par le Conseil et déclarant que le Conseil ne reconnaissait pas la constitutionnalité ni la validité de la loi. La résolution fut communiquée par le maire à la Compagnie, mais à la séance suivante la majorité du Conseil avait changé d'avis et passait à la première et à la seconde lecture une ordonnance qui fut remplacée, huit jours plus tard, par une autre adoptée définitivement.

L'ordonnance dont il s'agit, déclare que le Conseil ne reconnait pas la validité de la loi et qu'il maintient son droit de faire des contrats libres et volontaires pour l'exécution des travaux, mais, par une étrange contradiction, elle accorde à la Compagnie l'exécution des travaux prescrits par la loi et aux conditions indiquées, bien que le prix à payer de un dollar par verge cube soit quatre fois plus élevé que celui que payaient autrefois les commissaires de drainage, trois fois plus que l'évaluation faite par le voyer, et près de deux fois plus que le prix auquel une compagnie composée de gens riches et responsables offrait d'effectuer le travail.

Le maire invite le Conseil à revenir sur une détermination qui fait cadeau d'un million de dollars à une Compagnie qui, bien qu'elle ait un capital nominal de quatre millions de dollars, n'a pas un cent de son capital versé, et qui n'a pu travailler qu'au moyen du prêt que lui a fait l'Etat.

Le maire a dit, il y a quelques jours, de la part du Conseil, que la ville ne se croyait pas obligée de donner les travaux à faire à la Compagnie, à un dollar par yarde, et il lui répugne de lui dire aujourd'hui que la ville accorde à la Compagnie ces travaux au prix d'un dollar, par préférence à une autre Compagnie plus solide qui offre de faire les travaux à soixante cents la yarde.

La disposition de la loi qui abolit les bureaux de commissaires du drainage et, entend transférer les fonds à la ville et à la Compagnie pour payer les travaux, est une déception et un piége.

Le message fait l'historique de l'organisation des bureaux de drainage, et il soutient que les fonds assessés et levés en vertu de la loi de 1858 et conformément aux plans et évaluations déposés dans les Cours de District et enregistrés par jugement, ne peuvent être détournés de la destination que leur a donné la loi. L'argent assessé dans le seul but de couvrir les dépenses à encourir pour l'avantage des propriétés de ceux par qui cet argent a été [illegible] doit être payé.

Il y a un contrat judiciaire qui serait [illegible] si on changeait la destination des fonds. D'un autre côté, on ne croit pas qu'on puisse collecter les assessments [illegible] payés, et si cela est, la totalité des [illegible] dépenses à encourir par le [illegible] retomberait sur la Nouvelle-Orléans.

Suivant les plans et évaluations, confirmés par jugement, le coût des excavations [illegible] en vertu de la loi de 1858, était [illegible] cents par yarde cube, la récente [illegible] cinquante cents pour les excavations, ce qui est près du double, et 50 cents pour les remblais.

La réserve, contenue à la fin de l'ordonnance, du droit de la ville à contester plus tard la validité de la loi, se trouverait de fait en présence de l'exécution volontaire par la ville des prescriptions de la loi [illegible] la compagnie n'est pas tenue de [illegible] à cette réserve.

Le maire répète que le maintien de l'ordonnance équivaudrait à un cadeau d'un million de dollars, aux dépens des contribuables, à la Compagnie du Canal du Mississippi au Golfe.

D'après les termes de la loi, les travaux de drainage doivent être exécutés à la Nouvelle-Orléans et à Carrolton; d'après le texte de l'ordonnance ce serait à la Nouvelle-Orléans et dans ses environs. En réalité la première de ces villes paierait [illegible] la seconde sans aucun recours possible.

D'après les calculs du voyer, le coût des canaux, et de la levée de protection aux prix fixés par la loi, serait de deux millions, tandis que, suivant les données de l'expérience, les travaux pourraient être exécutés, avec un profit raisonnable pour l'entrepreneur, à 25 ou 30 cents par yarde [illegible] ce qui est un tiers de ce qu'il faudrait payer à la Compagnie. Un état officiel du coût des canaux, formant une longueur de dix milles, creusés par les commissaires de drainage, donne une moyenne de [illegible] cents par yarde cube.

Le certificat et le rapport du voyer sont joints au message, ainsi que la proposition faite par le "New Orleans Dredging Co." Le maire appelle l'attention du Conseil sur l'opinion longuement motivée de l'avocat de ville sur la question de constitutionnalité de la loi.

En résumé, les objections sont :

Inconstitutionnalité de la loi ;

Engagement de la ville pour la totalité des travaux, même ceux de Carrollton, si [illegible] accepte le contrat ;

Obligation de payer $50,000 par mois, en [illegible], puisque le budget présentant [illegible] un déficit, ne permet pas de payer comptant.

Abandon par la ville d'au moins un million de l'argent des contribuables à une Compagnie qui n'a d'autre capital que les fonds de l'Etat.

Le maire conclut en mettant son veto à l'ordonnance.

On verra par le compte-rendu de la séance que la majorité du Conseil, malgré les excellentes raisons développées dans le message, a passé outre par cinq voix contre deux. Les lauriers de la législature empêchaient le Conseil de dormir : il n'a plus [illegible] maintenant à lui envier.

ASSESSMENT.—Nous appelons l'attention des corporations financières ou des agents de ces corporations sur la section [illegible] de la loi du Revenu. On trouvera cette section reproduite en entier dans nos annonces.

☞ Chapeaux pour enfants à 25 cts., 50 cts., 75 cts., $1 00. Allez voir ce bon marché extraordinaire à l'enseigne du Robt. E. Lee.

$55.—La machine à coudre de Grover & Baker, qui ne coûte que $55, a obtenu les premiers prix partout où elle a été exposée.—A vendre, au No. 168 de la rue du Canal.

☞ Avez-vous un vieux panama? Portez-le au Robt. E. Lee, coin St-Louis et Royale, on vous le rendra neuf.

AUX AMATEURS DE DOMINOS.—Allez au Bismarck! Vous y trouverez les plus célèbres joueurs de dominos de la ville.—Les employés de cette maison sont d'une [illegible]

☞ Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 19 janvier 1867, dit: "Son simple mécanisme et l'expérience que mes filles ont acquise en s'en servant, font de la MACHINE A COUDRE de Wilcox & Gibbs un instrument favori dans ma famille."

A vendre par M. S. Hedrick, rue du Canal, 118 & 120, à la Nlle-Orléans. 3m

☞ What have you paid for the fine hat you are wearing? Only $2 50; I got it at the Robt. E. Lee's Hat Store.

LE BAZAR DE SAINT MARTINVILLE.

La Gazette des Attakapas annonce que les recettes nettes du Bazar de St Martinville au profit des victimes de la guerre en France, se sont montées à la somme de $9436 80 cents.

Il y avait 3500 billets émis, avec 300 lots gagnants. M. L. Lacoste a gagné le lot de $100 en or, et M. J. Levieleuse un boucaut de sucre, qui étaient les deux principaux lots. Les autres lots gagnants qui ne seront pas réclamés d'ici au 15 mai, seront alors vendus au profit des victimes de la guerre.

MALLES D'EUROPE.—Nous avons reçu hier des journaux du Hâvre jusqu'au 7 avril, mais l'abondance des nouvelles locales nous oblige à renvoyer à demain une grande partie des détails intéressants que nous y trouvons.

THEATRE DE L'OPERA.—Le bénéfice de Mlle d'Edelsberg a été magnifique. La vaste salle de l'Opéra avait peine à contenir la foule accourue pour fêter la charmante artiste. A son entrée en scène, Mlle d'Edelsberg a reçu un accueil des plus flatteurs; et pendant le cours de la représentation elle a excité à diverses reprises l'enthousiasme de l'auditoire par sa belle interprétation du rôle de Fidès. Ovations, fleurs, succès artistique, rien n'a manqué à cette magnifique soirée, dans laquelle Mlle d'Edelsberg a pu constater en quelle haute estime elle est tenue par le public de cette ville.

Mardi prochain, c'est le tour de M. Cazaux, notre premier ténor. Nous espérons que ce bénéfice ne le cèdera en rien à ses devanciers. M. Cazaux a interprété, sur notre scène, les rôles les plus difficiles du grand répertoire, et les sérieuses qualités dont il y a fait preuve lui ont valu, avec le succès, de nombreuses et vives sympathies. A l'occasion de son bénéfice, le public voudra lui manifester sa haute appréciation. M. Cazaux nous donne l'Africaine, dans laquelle il remplira le rôle de Vasco de Gama. Un tel choix serait à lui seul un gage de succès, si les mérites de l'artiste et la faveur dont il est en possession ne suffisaient à assurer une réussite complète.

Samedi, à midi, Bénéfice Matinée, offert par les dames de la Nouvelle-Orléans à Mme Naddi.

CONCERT DE M. THÉRY.—M. Théry n'ayant pu donner son concert dimanche dernier à l'Opéra, par suite des répétitions du *Prophète*, l'a remis à dimanche prochain, 30 du courant, ainsi qu'il l'annonce dans un avis inséré plus loin.

ACADÉMIE DE MUSIQUE — MATINÉE AU BÉNÉFICE DES ARTISTES FRANÇAIS.—Nous rappelons à nos lecteurs et à nos lectrices que c'est aujourd'hui, à midi, que Miss Lydia Thompson doit donner la représentation offerte par elle au bénéfice des artistes français malheureux dans Paris. *Lison* est la pièce choisie pour cette occasion. Il restait encore des places disponibles hier soir, et nous espérons qu'elles seront prises dans la matinée. Ceux qui désireront participer à cette bonne œuvre en prenant quelques billets en trouveront à notre bureau et dans les principaux magasins.

JARDIN D'ÉTÉ.—Le salon Bismarck a inauguré son Jardin d'Été.—Les frais zéphirs commandés par le chef de l'établissement sont arrivés.

AVIS IMPORTANT AUX BANQUIERS, MARCHANDS, &c.—Nous appelons l'attention de tous ceux qui ont intérêt à se procurer un coffre-fort à l'épreuve du feu et des voleurs sur la lettre adressée par la maison A. Rochereau & Co. à M. Jno. W. Norris, agent pour la vente des célèbres coffres-forts américains de Diebold et Kienzle. Les explications données sur ces coffres-forts donnent une idée très claire de leur solidité. La maison Rochereau, qui avait été dernièrement victime d'un vol avec effraction, a tenu à choisir un coffre-fort offrant toutes les garanties et qu'il fut impossible d'ouvrir même avec de la poudre.

CHEMISES FRANÇAISES.—Rien de plus beau ni de plus élégant que les chemises françaises, importées par la maison Lion & Pinsard, de la rue du Canal, et qui sont vendues avec une grande diminution dans les prix.

☞ Comment la chapellerie Robt. E. Lee peut-elle vendre à des prix aussi réduits? C'est son secret.

CHRONIQUE LOCALE.

LE MEURTRE ET LE VOL RUE ANNONCIATION.—Le coroner Creagh a commencé hier une enquête où ont été entendus les témoins suivants :

Anthony Bolinger.—Quand je revins à la maison lundi matin vers 6 heures et demie, je trouvai toute la maison fermée et mon petit chien aboyant dans la cour. Cela me parut assez extraordinaire. Tout le monde dormant à cette heure! Une porte de cour n'était pas fermée à clé; j'entrai par là et je vis une petite malle tirée de dessous le lit où on avait l'habitude de la mettre. Je vis ensuite l'armoire ouverte et aussi le gros coffre dont le contenu était éparpillé sur le plancher. Je vis ma femme couchée sur le lit, l'oreiller lui couvrant une partie de la figure. Je relevai la moustiquaire, écartai l'oreiller et quand je vis la main de ma femme, je l'appelai: "Madeleine!" je trouvai qu'elle était morte et son corps était raide.

Je restai là quelques minutes et je sortis dans la rue en criant qu'on m'avait volé et qu'on avait tué ma femme. Il arriva du monde. J'examinai alors le coffre et je vis que l'argent était parti. On n'avait pas laissé un cent. Charlie Earle demeurait chez moi. Il y a environ un mois et demie ma femme me dit qu'il avait essayé de forcer la porte entre sa chambre et la nôtre une nuit. Ma femme lui cria : Hally, que faites-vous là! Voulez-vous forcer ma porte? — Il s'arrêta et ne fit aucune réponse. Quand je rentrai le matin, ma femme me parla de cela. Je n'ai pas vu Mme Earle hier matin. Je ne sais pas si elle ouvrit sa porte ou non quand je criai que ma femme avait été assassinée. J'avais $900 en billets, $80 en or, $18 en demi-dollars américains et $2 en dimes et picaillons.

Samedi, dans l'après-midi, entre 3 et 4 heures, quand je revenais chez moi, Garvey était assis sur les marches de l'escalier de ma maison, devant la chambre d'Earle.—Bonsoir, Garvey, lui dis-je.—Eh bien, que savez-vous de nouveau? demanda-t-il.—Rien, dis-je.—Oh! reprit-il, les gens riches comme vous n'ont pas de nouvelles—vous avez beaucoup d'argent.—Oh, oui, j'ai beaucoup d'argent. Il est sous mon lit comme du coton-mais.... Il ne dit rien de plus, traversa la rue et entra chez lui.

Elizabeth Nagel, âgée de 11 ans, ne peut ni lire ni écrire. Elle demeure sur l'autre rive du fleuve. M. Zolinger est son parrain et Mme Zolinger était sa tante. Elle dit avoir habité longtemps avec M. Zolinger et qu'elle avait quitté depuis une huitaine de jours.

Une nuit, dit-elle, j'allais chercher un pot d'eau, M. Earle me dit de laisser les portes ouvertes; de ne pas les fermer à clé; qu'il voulait voir ma marraine. Je le dis à mon parrain dans la matinée.

M. Zollinger rappelé — Elizabeth me parla de cela, il y a un mois environ. Je fus chez Mme Earle et lui dis que s'il y avait quelque chose, son mari devrait m'en parler.

On reprend l'interrogatoire de la petite fille. Je dis à M. Earle qu'on ne pouvait laisser les portes ouvertes. Je dis à ma marraine la nuit où cela arriva, que cet homme (Earle) voulait revenir. Mais personne ne vint. Ma marraine se déshabilla et se mit au lit.

Mme Mary Earle prête serment.

Question par le coroner.—Ne savez-vous rien sur le meurtre de Mme Zolinger?—R. Non, monsieur. Elle ajoute ce que nous avons déjà rapporté. Q. Qu'est-ce que M. Garvey dit?—R. Il dit à mon mari: Allons, nous ferons une partie de cartes.—Je les vis aller près de l'église des nègres de la Sixième rue et rester là quelques minutes. Ils revinrent ensuite au coin des rues Annonciation et Washington.

Q. A quelle heure votre mari revint-il chez lui lundi matin?—R. A six heures moins cinq minutes.—Q. Que fit-il?—R. Il ôta ses habits et me demanda ses habits de travail. Je lui demandai s'il fallait l'attendre pour déjeûner.—Non, me répondit-il, je n'ai pas envie de manger.

Question par un juré. Paraissait-il pris de boisson?—R. Oh oui; il en avait assez. Q.—Où fut-il? R.—Il sortit avec M. Garvey et tous semblaient très pressés. Q.—Vous avez un gros mauvais chien dans votre cour?—Oui.—Si un étranger entrait, ce chien ne ferait-il aucun bruit?—Non, je ne crois pas.—Avez-vous entendu le chien aboyer cette nuit?—J'entendis deux chiens aboyer sous la maison, vers minuit.—Le chien est-il libre la nuit?—Oui.—N'avez-vous rien vu d'étrange dans les manières de votre mari quand il rentra?—Je remarquai qu'il ne voulût pas prendre de café.—Avait-il de l'argent ou vous en donnait-il?—Non, que je sache. Dimanche, il m'a donné deux billets de char pour aller promener le baby.—Votre mari avait-il l'habitude de rester dehors toute la nuit?—[illegible] Avez-vous, cette nuit, entendu du bruit dans la chambre de Mme Zolinger? Non, je n'ai entendu que le bruit des chiens.—Votre mari vous dit-il quelque chose?—Non.—Question par un juré.—Quelle est la distance entre votre chambre et celle de Mme Zolinger?—Il y a trois chambres entre nous.—N'avez-vous rien remarqué dans les habits de votre mari?—[illegible]

—Vous n'êtes jamais allée dans la chambre de Mme Zolinger?—Je n'y suis jamais allée qu'une fois pour payer le loyer et une autre fois pour emprunter un fer.—Votre mari y allait-il?—Il y allait pour payer le loyer.—Avez-vous jamais ouï-dire que M. Zolinger avait de l'argent?—J'ai entendu dire à M. Garvey que M. Zolinger devait avoir pas mal de dollars; qu'il voudrait en avoir autant.—Garvey allait-il faire des visites dans la maison Zolinger?—Non.

La femme Earle reconnait le pantalon bleu que son mari avait quand il est rentré lundi matin. Les habits ont quatre marques fraîches de graisse de chandelle. Le témoin a aussi reconnu les souliers qu'Earle portait. Ils ont une marque de chandelle sur le cou-de-pied.

Question par un juré.—[illegible] M. Zolinger continua à aboyer.

La femme Earle, interrogée à nouveau sur ce que Garvey avait dit au sujet de l'argent de M. Zolinger, a dit Garvey a dit que ce diable de vieux avait un tas d'argent; qu'il voudrait bien en avoir autant que lui.

La femme Garvey, interrogée, a dit que son mari n'était pas sorti de chez lui de toute la nuit; qu'il y était à 9 heures, à minuit, à 3 heures et à 6 heures du matin.

L'enquête a été remise à aujourd'hui, à midi.

BLESSURE DANGEREUSE.—Hier, une querelle s'est élevée dans un café, au coin des rues Levée et Indépendance, et Gustave Gottschalk a reçu un terrible coup de couteau dans l'abdomen. On ignore qui a porté ce coup. Le blessé a été transporté immédiatement chez lui, rue de la Levée, entre les rues Clouet et Marigny, où un médecin a pansé sa blessure qu'il a jugée dangereuse. Il est même douteux, dit-on, qu'il puisse se relever de là.

ENQUÊTES.—Le coronor P. Creagh a fait une enquête sur le corps de John Newton, étendu mort rue Roman entre les rues Cypress et Julia. On suppose que l'homme a été empoisonné, bien qu'on n'ait encore aucune preuve positive. On ne sait pourquoi le corps n'a pas encore été enterré; comme il est en putréfaction, il en résulte une odeur très offensive.

Le coroner a fait une autre enquête rue Troisième No 53, sur le corps d'un enfant du sexe féminin, noyé. C'est là un cas d'infanticide et le jury a rendu un verdict en conséquence.

CONVAINCU DE MEURTRE.—Le procès d'Alfred Thibadeaux, pour le meurtre de Justin Bernard, de la paroisse de Jefferson, s'est terminé hier, à Carrollton, par un verdict de culpabilité. Le jury n'a pas délibéré plus de 20 minutes. Thibadeaux avait été renvoyé de la plantation Bernard, où il était économe. Il était revenu, et, dans le cours d'un colloque où l'irritation tenait lieu de raison, il tira sur M. Bernard et le blessa mortellement.

RÉCLAMATION EN DOMMAGE.—Mortimer Edson, fabricant de vélocipèdes, demande une indemnité de $10,000 à la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, dont un des chars aurait renversé, disloqué et mis en pièces le vélocipède qu'il conduisait, par la rue Bread, à la Foire des Fair Grounds, accident dont il aurait souffert lui-même, attendu qu'il conduisait le vélocipède sur lequel il était monté. M. Edson dit qu'il a eu la jambe gauche écrasée, et qu'il en est résulté pour lui une incapacité de travail de plusieurs mois; tout cela, bien entendu, par la faute du conducteur du char.

CONSEIL DE VILLE.—Le Conseil était au complet, hier soir, sous la présidence du maire.

M. Shaw a donné des explications sur l'excédant de $100,000 dans les salaires, dénoncé par le maire. Il a soutenu que les critiques du maire étaient mal fondées parce qu'il y avait plus de travail et qu'il y avait plus d'hommes de talent dans l'administration qu'autrefois.

Lecture est donnée du veto du maire contre l'ordonnance sur le drainage, veto dont nous donnons l'analyse dans une autre colonne.

Ce veto fait l'objet d'une longue discussion. M. Shaw soutient naturellement l'ordonnance dont il est l'auteur; il invoque toutes les raisons déjà connues.

Le maire lui répond et il rappelle que M. Shaw a été un des premiers à déclarer la loi inconstitutionnelle. Il dit qu'il faudrait absolument une nouvelle taxe pour faire face à la dépense de ces travaux que la ville ne peut payer. La ville doit trois mois d'arriéré aux travailleurs et employés, et son crédit est tombé. Le maire reprend les arguments contenus dans son veto.

M. Shaw répond [illegible].

M. Walton se prononce contre l'ordonnance et lit une protestation signée par de nombreux contribuables.

M. Lewis se prononce également contre l'ordonnance.

M. Remick soutient l'ordonnance.

L'ordonnance est adoptée malgré le veto du maire.

Oui : MM. Cockram, Shaw, Remick, Delassize et Bonzano. Non : MM. Lewis et Walton.

BONNE COMPAGNIE.—Les personnes qui aiment à boire de l'excellente bière, en bonne compagnie, ne sauraient mieux faire que d'aller passer la soirée au salon Bismarck.

$55.—Pour la modique somme de $55, on peut se procurer la fameuse machine à coudre de Grover & Baker. Elle exécute tous les ouvrages et est garantie pour cinq ans.—Agence, rue du Canal, 168.

Les combats autour de Paris.

La journée du 4 avril.

Nouveaux détails.

Nous empruntons au *Paris Journal* les détails qui suivent sur la journée du 4 :

PLANS DES FÉDÉRÉS.

Dimanche, dans la soirée, les généraux de la Commune, réunis en conseil, décidèrent que l'attaque décisive sur Versailles aurait lieu le lendemain au point du jour.

Les gardes nationaux devaient être divisés en trois colonnes.

La première commandée par le général Bergeret, ferait sur la route de Rueil une importante démonstration.

La seconde, sous les ordres de Duval, prendrait par le Bas-Meudon, Chaville et Viroflay. Le fort d'Issy et la redoute des Moulineaux devaient les protéger de ses feux.

La troisième, enfin, conduite par le général Eudes, opérerait par la route de Clamart, en traversant Villacoublay et Velizy. Ce dernier corps s'appuyerait sur le fort de Vanvres.

Donc, l'objectif étant Versailles, le plan se résumait ainsi :

Diversion sur le Mont Valérien ;
Attaque de front par Clamart ;
Mouvement tournant par le Bas-Meudon.

LES MOUVEMENTS DES TROUPES.

Ils ont été effectués pendant toute l'après-midi, la soirée et la nuit de dimanche, avec une fièvre excessive, sous laquelle on sentait la hâte d'en finir, et, malgré tout, l'anxiété sur les résultats de l'action.

De tous les quartiers descendaient d'innombrables bataillons, avec armes et bagages. Beaucoup emportaient des vivres pour un ou deux jours.

Tous les gardes nationaux de Montmartre débouchaient, vers 5 heures du soir, sur les boulevards Ornano, Rochechouart et de Clichy. Leur premier lieu de ralliement fut la place de Clichy. Six bataillons restèrent là jusqu'à onze heures, campés autour de la statue du maréchal Moncey. Après quoi ils furent dirigés sur les portes du Sud.

Ces hommes marchaient en colonnes serrées, et mêlaient des airs nationaux aux roulements des tambours battant la charge.

Leur artillerie était assez nombreuse, mais mal attelée et encore plus mal accompagnée. Les pièces, de toutes provenances, traînées par des chevaux d'omnibus, étaient conduites par des jeunes gens, des enfants en blouse et en sabots. Très peu d'artilleurs en uniforme.

Venait ensuite une file interminable d'immenses véhicules : tapissières et voitures de déménagement, qui portaient les vivres et les munitions. Nous avons vu passer un omnibus où s'entassaient des caisses de cartouches et des barils de poudre!

Tandis que les fédérés de Montmartre, auxquels devaient se joindre plus tard les bataillons de Vaugirard et de Montrouge, allaient occuper les points qui leur étaient assignés, au sud de Paris, les autres troupes de la Commune se massaient sur le Champ-de-Mars, au nombre d'environ trente mille hommes, et sortaient par les trois portes qui s'ouvrent sur Neuilly.

L'AVENUE DE NEUILLY.

Là se concentre le plus fort de cette colonne. Les bataillons, débouchant par la rue de Sablonville, l'avenue du Roule et les petites voies transversales, forment une nappe mouvante qui s'étend des murs de Paris aux bords de la Seine.

La concentration est terminée à minuit. Autour de fusils en faisceaux les soldats de la Commune se rangent silencieux. De loin en loin, à l'abri des murs d'habitation et des restes de terrain, s'allument quelques feux de branches sèches, et les causeries faites à voix basse, les rires étouffés entre deux propos faubouriens font bientôt courir sur le camp des fédérés un long bruit de chuchottement.

Chez beaucoup de ces hommes éclate une véritable joie. Les chefs leur ont dit qu'on va marcher sur Versailles, que les obstacles sont d'avance aplanis et que la victoire est assurée.

OCCUPATION DU ROND POINT.

A une heure, un détachement envoyé en éclaireur vient annoncer que le Rond-Point de Courbevoie a été évacué la veille par les troupes de Versailles. Sept à huit bataillons formant une colonne de 4,000 hommes à peine, passent alors la Seine, [illegible] leur batterie.

Déjà fatigués, n'en pouvant plus de sommeil, les hommes se roulent tant bien que mal dans leur couverture, et s'établissent le plus doucement possible, sur le pavé de la place.

Le reste du corps de Bergeret, constituant la réserve de l'aile droite, se range en bataille [illegible]

A quatre heures, le général Bergeret, [illegible]

[illegible] En arrivant, le général donne le signal de l'attaque.

L'ACTION.

Les tambours battent, les clairons sonnent, les bataillons sont rompus sur toute la ligne. Ces 4,000 hommes désignés pour [illegible] forment leurs rangs. La voiture de Bergeret vient se placer au centre. Douze canons sont rangés autour d'elle. Enfin, l'ordre est donné d'aller en avant, et le silence s'établit.

Elle s'engage, sur la route de Rueil, en criant : "A Versailles! à Versailles!"

A la hauteur de Courbevoie, la vue du Mont-Valérien, qui surplombe la route, fait d'abord courir au sein de la colonne un frisson involontaire. On hésite; le pas se ralentit.

Mais Bergeret exhorte ses hommes, et dans les rangs, les chefs de bataillon, les officiers répètent ses exhortations.

—Rien à craindre! mes amis! crie le général. Le fort est occupé par les marins, les marins sont pour le peuple. Le fort est donc pour nous! En avant, et vive la Commune!

On continue de marcher avec plus de confiance, et la tête de la colonne arrive au-dessous de la forteresse, dont la route de Rueil n'est qu'à 800 mètres environ.

Aussitôt après,—à six heures et demie,—quelques coups de fusils sont échangés entre l'avant-garde et les tirailleurs échelonnés sur la crête. Puis on entend cinq ou six détonations lourdes et vibrantes. C'est la redoute des Gibets, et presque simultanément, les bastions supérieurs du fort qui viennent de lâcher une première bordée de leurs grosses pièces.

Il s'ensuit une immense panique parmi les fédérés. Quelques-uns atteints par les obus sont tués ou blessés grièvement. D'autres se jettent immédiatement à plat ventre. Le plus grand nombre, stupéfait, affolé, est mis dans un complet désarroi.

C'est en vain que les officiers, d'ailleurs aussi émus et aussi étonnés que leurs hommes, cherchent à les rallier, en leur criant : "A l'assaut!" Ceux des gardes qui ont conservé assez de sang-froid pour leur répondre, réclament le défaut de munitions.

Quant à la grande masse, elle n'a plus d'oreilles, elle fuit en désordre, jetant ses armes, hurlant : "A la trahison!"

Les chevaux de l'artillerie s'échappent dans toutes les directions, emportant les affûts. Quelques gardes nationaux, pour accélérer leur fuite, s'emparent de ces chevaux et partent ventre à terre. Deux canons cependant restent abandonnés sur la route.

Au premier coup de canon, les 20,000 hommes de réserve campés dans Neuilly, s'étaient repliés à la hâte et tâchaient d'aller chercher un abri dans la ville.

LES VICTIMES.

Les bruits les plus exagérés, les nouvelles les plus sinistres ont couru, pendant toute la journée sur le nombre des victimes faites par la canonnade du Mont-Valérien.

Il est vrai de dire que la grande forteresse a surtout cherché à effrayer les fédérés. De l'avis même de tous les hommes que nous avons interrogés, elle a dû tirer un nombre considérable de coups à blanc. En effet, étant donnée la position formidable occupée par son artillerie, le peu d'espace qui la séparait de la colonne en marche et la façon dont cette dernière était pelotonnée, il est manifeste pour tous — même pour les plus passionnés — que ses obus pouvaient faire un mal effroyable. Disons plus, il eût suffi de quelques coups de mitrailleuses ou de décharges à mitraille pour anéantir les quatre mille hommes engagés à découvert sous le feu des bastions.

Le chiffre des tués et des blessés est donc assez restreint. Quel qu'il soit, il est trop élevé.

Sur les huit bataillons lancés sur la route, trois ont surtout souffert. Ce sont le 24e, 189e et 198e.

Le commandant du 24e a été mortellement frappé. Le bataillon a eu, en outre, de 20 à 25 hommes tués ou blessés.

Le 198e a perdu un lieutenant et dix-huit hommes. L'officier a eu le bras emporté. On l'a conduit à l'hôpital Beaujon.

Le 189e, deux officiers tués, 14 gardes atteints plus ou moins grièvement.

APRÈS L'ACTION.

Aussitôt le signal de la débandade donné, les gardes nationaux, pâles, effarés, se précipitent dans Paris par toutes les portes. Leurs camarades qui sont de garde là les entourent et les arrêtent.

Deux officiers d'artillerie, montés dans un fiacre, sont saisis par un piquet de gardes nationaux et conduits au poste.

On menace de les fusiller.

Leur cocher ayant attesté qu'il les a pris dans l'avenue des Ternes et qu'ils ne viennent pas du lieu de l'action, on les relâche.

Plusieurs autres arrestations tout aussi [illegible] sont faites.

Un monsieur que l'on prend pour un [illegible] est fortement malmené [illegible]

Fort heureusement cette exécution n'a pas lieu. Quelques gens [illegible] et énergiques sont parvenus à arracher le malheureux, tremblant et effaré, des mains des furieux.

Les gardes nationaux revenus à Paris paraissent harassés de fatigue.

Leur tunique est déchirée, débraillée, couverte de poussière.

Ils paraissent fort embarrassés de leur uniforme et de leurs armes.

Presque tous disent qu'ils ont été trahis; que leurs chefs les ont menés à la boucherie pour se défaire d'eux; qu'on leur avait fait croire que le Mont Valérien leur appartenait, tandis qu'il n'en était rien, et autres folies du même genre.

De nombreuses [illegible] courent de côté et d'autre, affolées, ne sachant où elles vont.

On les entoure pour avoir des nouvelles.

Les allées des Champs-Elysées sont remplies de groupes émus qui discutent et pérorent. On commente ce qui s'est passé avec animation, avec passion.

Quelques voitures d'ambulances sortent lentement du palais de l'Industrie [illegible] Elles contiennent presque toutes des docteurs américains, chargés de croix rouges et de brassards.

Il y en a de toutes sortes : voitures grises et massives, fiacres et omnibus.

Plusieurs omnibus, réquisitionnés par les gardes nationaux et conduits par des cochers en blouse, montent l'avenue des Champs-Elysées.

La place de la Concorde est remplie de monde. Toutes les rues qui y conduisent, rue de Rivoli, rue Royale, rue Boissy-d'Anglas, sont gardées par des factionnaires.

Sur la place Vendôme, on travaille avec fureur. On dépave les rues. On exhausse les barricades déjà construites. On en commence de nouvelles. Plusieurs bataillons sont massés devant les états-majors. Au milieu d'eux flottent de 30 à 40 drapeaux rouges au moins.

A chaque instant, on entend battre la générale.

UN ÉPISODE.

Un déplorable incident s'est produit, avant la fin de la retraite, à l'arrière-garde des fédérés qui venaient de prendre part à l'action.

A neuf heures, il restait à peine aux abords du pont de Neuilly 1,200 gardes nationaux appartenant à tous les bataillons. Ceux-ci étaient les plus exaltés, les plus tenaces, et parlaient de reprendre l'offensive.

Tout à coup, à cinq cents mètres au-dessous du pont, ils avisent une chaloupe qui, montée par quelques uniformes, se détache d'un bouquet de saules et marche lentement au fil de l'eau.

Un cri s'élève du sein du détachement : Ce sont eux! les voilà! A mort! à mort, les traitres!

Tous les gardes descendent sur la berge, épaulent leurs fusils et attendent de leurs chefs l'ordre de faire feu.

— Ne tirez pas! s'exclame l'un d'eux en se mettant au devant des coups, pour Dieu! sachez au moins qui sont ces hommes avant de tirer sur eux.

Mais il n'est point écouté. On le repousse avec colère, et une vingtaine de fédérés, parmi lesquels dix ou douze garibaldiens, s'approchent à petite portée, et déchargent leurs armes sur les passagers de la barque.

Ces derniers, se voyant attaqués, font force de rames et s'en vont atterrir sur la rive opposée.

Nous les retrouvons quelques instants après sur la berge : ce sont des gardes nationaux, des fédérés; une heure auparavant, ils ont fait route avec les hommes qui viennent de tirer sur eux,—sans les atteindre du reste.

— Voyez ce que c'est, nous dit naïvement, l'un d'eux, ce sont les gendarmes de Valenton qui, de l'autre rive, viennent de nous canarder.

Aucun d'eux ne suppose qu'il a eu affaire à ses camarades de combat.

LES FORTS DU SUD.

Ainsi que nous l'avons dit en commençant deux actions simultanées ont été engagées dès le matin.

Pendant que le mouvement des fédérés échoue sur la route de Rueil, ils essaient un mouvement parallèle par Clamart et Meudon, sous la protection des forts du sud.

De ce côté, le combat a duré jusqu'au soir. Il a surtout provoqué un vif engagement d'artillerie entre les batteries d'Issy, de Vanvres, de Montrouge, des Moulineaux, appartenant aux fédérés, et les ouvrages de Châtillon, Meudon, et le Bas-Meudon, occupés par les troupes de Versailles.

Il comporte donc une action plus complexe que celle du Mont-Valérien, et les versions auxquelles il a donné lieu sont tellement incomplètes et contradictoires qu'il nous est plus difficile de coordonner les renseignements que nous avons recueillis.

A quatre heures et demie du matin, les troupes devant composer le centre et l'aile droite fédérées se divisent en deux colonnes : [illegible]

[illegible]

Le général Duval, qui dirige l'attaque, [illegible]

[illegible] "A Versailles!" et de "Vive la Commune!"

[illegible] le premier coup de canon part du fort d'Issy. C'est le signal de la marche en avant. Il est salué par des hourras frénétiques.

Bientôt la fusillade crépite dans le bois du Bas-Meudon. L'action commence entre les gardes nationaux et les soldats de Versailles.

La voix sourde des batteries de Meudon vient bientôt mêler sa partie dans ce concert.

Trois fois les fédérés se déploient en tirailleurs devant les lignes de l'armée, trois fois ils sont repoussés. Ils se reforment cependant et se mettent en colonne. Les plus résolus, alors [illegible] de toutes parts, tuant et blessant beaucoup de monde.

Cependant les gardes nationaux tiennent bon sous la canonnade, et avancent insensiblement en tournant le viaduc du Val-Fleury. Mais là ils sont accueillis par une fusillade si intense et si bien nourrie qu'ils [illegible]

Le fort d'Issy, armé seulement depuis la veille, d'une batterie de grosses pièces de siége, et réunis au commandement du général Cluseret fait rage en ce moment contre Meudon.

Il ne parvient pas à combattre cette position, et son aide est insuffisante à soutenir les fédérés, qui se voient exposés à découvert aux coups incessants des canons de la Terrasse, tandis que maladroitement pointées, les obus de la redoute des Moulineaux les prennent à revers et achèvent, au lieu de la combattre, l'action meurtrière de cette batterie.

A quatre heures, reconnaissant l'impossibilité d'avancer davantage, les chefs font sonner la retraite. Elle s'effectue en assez bon ordre sous le feu persistant de la Terrasse, et les gardes nationaux vont, au pas de course, se ranger à l'abri des ouvrages d'Issy.

Le duel d'artillerie continue néanmoins, et jusqu'à six heures le canon tonne à intervalles éloignés.

L'ATTAQUE DE CHATILLON.

Cette attaque n'a pas eu plus de succès que celle de Meudon. Au tournant de la route, les fédérés ont été reçus par un feu des plus meurtriers, auquel ils ont longtemps riposté, au prix de grandes pertes et sans résultats appréciables. De l'aveu même des gardes nationaux, ils ont été conduits à l'attaque trop tôt, en trop petit nombre et sans artillerie, tandis qu'aux environs d'Issy et au Bas-Meudon leurs réserves n'avaient pas la liberté de leurs mouvements et se gênaient mutuellement.

Dans ces deux attaques, les fédérés ont eu un grand nombre de tués et de blessés.

Le commandant du 70e qui s'est montré d'une audace excessive, a été frappé mortellement à la tête de son bataillon. Il en a été de même du porte-drapeau de ce bataillon. Ce malheureux se battait comme un lion, appuyant l'étendard contre son épaule pour pouvoir faire le coup de feu, et frappant de la pique du drapeau les hommes qui tentaient de s'enfuir.

Le 61e et le 70e ont beaucoup souffert. Un autre commandant a été tué et le capitaine Combes du 61e a été blessé grièvement.

Le défilé des blessés a commencé à onze heures, à travers la rue de Vaugirard. Ils allaient à pied, la plupart, soutenus par des camarades qui les déposaient dans les voitures d'ambulance, préparées rue Cambronne, et qui emportaient au feu, rappelés de temps à autre par la sonnerie des clairons.

Un grand nombre de blessés sont accompagnés de leurs femmes, qui ont suivi leurs maris à la bataille. Des civières qui rapportent des morts passent silencieusement au milieu des groupes de fédérés qui semblent prostrés et découragés. Des missionnaires et des frères de la doctrine chrétienne, le brassard à croix rouge au bras se dirigent rapidement sur le lieu du combat. Nous pensons qu'ils y seront les bien-venus, car le service des ambulances paraît avoir été totalement négligé.

Voilà tous les renseignements qu'il nous a été possible de recueillir sur cette seconde journée plus triste, plus meurtrière encore que la première. Sommes-nous donc condamnés à en voir une troisième? Est-ce donc le nombre fatal qui semble assigné à nos luttes intestines?

Le sentiment général de nos soldats de la Commune semblait, hier soir, être celui du découragement; celui de la foule, d'une affliction profonde. Que nous réserve la journée qui commence!

PAR LE TELEGRAPHE

Dépêches traduites à "l'Abeille."

Un rapport de Cluseret annonçant des succès.

Des troupes de Versailles auraient passé à la Commune.

Prochaine révolution à Lyon, suivant Rochefort.

Une dépêche au "Times" de Londres.

Forte réaction en faveur de Napoléon.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 25 avril—On rapporte que le "Queen of the Thames" arrivant de Melbourne, a coulé [illegible] un grand nombre de personnes.

Versailles, 25 avril—La circulaire de Thiers du 24 dit : les derniers jours ont été employés en travaux de génie et à la concentration de nos troupes. De nouveaux corps ont été formés à Cherbourg, à Cambrai et à Auxerre; ils sont formés de Ducros de Grandiotte, les généraux Douai et Clinchant les commanderont. Les derniers engagements à Bagneux ont été aussi des succès à nos troupes, qui ont pris un drapeau rouge. Les grandes opérations commenceront bientôt.

Londres, 25 avril—Les insurgés ont fait, dimanche, une sortie vers Châtillon et ont d'abord pris une barricade tenue par les troupes de Versailles, mais, plus tard, ils ont été repoussés avec une forte perte.

Le général Douai a remplacé le général Ducrot dans son commandement.

Versailles, 25 avril—Les troupes françaises ont ouvert ce matin une forte canonnade de Meudon et Châtillon sur Issy, Vanves et Point-du-Jour.

A la *Tribune* par le câble.

Paris, lundi.—Un membre de la délégation maçonnique pour obtenir un armistice dit : Pendant l'entrevue, Thiers a admis que son intention était de bombarder Paris, quand il sera en possession de tous les forts.

Rochefort affirme que la délégation de Lyon lui a dit que la Commune serait proclamée à Lyon aussitôt qu'on y saurait que Thiers a refusé de faire des concessions à la Commune de Paris.

Le fort Valérien a tiré sur un drapeau américain le prenant pour un drapeau de la Commune.

Le général Cluseret dit : Un bataillon de la ligne, à Asnières, a mis bas ses armes pour passer du côté de la Commune. Un escadron de chasseurs a fait la même chose, et ailleurs d'autres troupes ont été empêchées d'en faire autant.

Londres, 25 avril—Le steamer City of Paris, de la ligne Inman, parti de New-York le 15 avril, est arrivé à Queenstown à 6.30 A. M. Le White Star, parti de New-York en même temps et qui avait passé Sandy Hook une demi-heure avant le City of Paris, n'est pas encore signalé à Queenstown. En conséquence, la course, à supposer qu'il y eût course, a été gagnée par le vapeur City of Paris.

Londres, 25 avril—Une dépêche de Dieppe dit qu'un placard engageant ceux qui appuient la Commune à se rendre en hâte à Paris, y a été affiché, mais détruit aussitôt par les autorités. Ce document incendiaire n'a produit aucun effet sur les habitants.

Une dépêche de Versailles dit aujourd'hui qu'une canonnade assez vive se fait entendre à Bagneux. Le président Thiers et le maréchal MacMahon ont visité les tranchées à Châtillon.

Une dépêche de Versailles, au *Times*, dit que Thiers a eu une longue entrevue hier avec le prince Albert de Saxe et le général Fabrice. Le fort de Charenton est occupé par l'armée de Versailles.

Une forte réaction favorable à la restauration de l'empereur Napoléon s'est manifestée, dit-on, dans les provinces.

Nombre de députés à l'Assemblée sont connus pour vouloir faire le duc d'Aumale président de la République.

Paris, 25 avril—Picard a adressé aux préfets des départements une circulaire portant que les élections municipales seront suivies par celles qui doivent être faites pour remplir les places vacantes dans l'Assemblée et les Conseils.

Le *Journal Officiel* d'aujourd'hui annonce que que l'insurrection existera les Alsaciens commençant à occuper certains forts autour de Paris, parce que le gouvernement est sans crédit.

Paris, 25 avril—Les hostilités ont été suspendues à Neuilly pour permettre aux habitants de s'éloigner. La Commune fait une réquisition de logement sur les maisons rendues vacantes dans Paris par les gens qui s'éloignent du bombardement.

Regnault ayant donné sa démission de délégué du ministère de la sûreté publique, a été remplacé par M. Cournet.

Pyat a retiré sa démission.

Les Allemands ont abandonné la rive gauche de la Seine et les soldats de la Commune ont occupé les forts ainsi abandonnés. Un pavillon de trève a tout de suite été arboré sur la ligne allemande pour signifier une opposition à [illegible]

Pendant la suspension des hostilités à Neuilly, les troupes des deux armées garderont leurs positions respectives et le feu cessera sur toute la ligne.

Pendant une reconnaissance, faite récemment par les troupes communistes, les troupes de Versailles ont été trouvées dans [illegible]

L'Assemblée s'occupe de l'établissement de nouvelles batteries. Le général Dombrowski demande qu'on poursuive les chefs des [illegible] bataillons de la garde nationale pour lâcheté.

Le commandant du fort de Montrouge annonce une victoire des fédérés [illegible]

Les délégués envoyés dernièrement à Lyon sont revenus ici et présenteront à la Commune un exposé de leur conduite.

Londres, 25 avril — Disraeli a donné avis d'une résolution portant que les plans financiers du gouvernement ne sont pas satisfaisants pour la Chambre et qu'ils doivent être reconsidérés.

Le chancelier de l'échiquier a annoncé alors que le gouvernement voyant la violence de l'opposition à la mesure, retirera le projet de taxe sur les allumettes et proposera un substitut jeudi.

NOUVELLES DIVERSES.

Aspinwall, 25 avril, par Kingston, 25.—Une merveilleuse découverte de mines de charbon et de puits d'huile a été faite à 30 milles d'Aspinwall. On dit que ces mines sont inépuisables et que le charbon est de qualité supérieure, égal au meilleur qui ait jamais été importé. Le gouvernement a donné à celui qui a fait cette découverte une immense étendue de terre.

Une autre révolution a éclaté dans le Chiriqui et, cette fois, Tomas Herrera en est le chef. Il a été proclamé président par 800 révolutionnaires. Les insurgés ont capturé tout récemment le steamer américain Montijo, et le steamer des Etats-Unis Resaca est parti pour le reprendre. Les insurgés ont pris aussi la ville de Los Zuvanos et ont fait la garnison prisonnière.

Le président Correoso s'est retiré dans la citadelle. Panama a été fortifié dans la crainte d'une attaque des insurgés. La presse pour le service du gouvernement a causé une émeute à Panama, mais le calme règne maintenant.

Des avis de Bogota disent que la guerre entre Salvador et Honduras est finie. Le premier ayant défait l'armée de Honduras en toute rencontre, occupe le territoire de ce dernier. Des retranchements sont élevés dans les rues de la capitale, d'où ont fui les principales familles. San Miguelas a été capturé par les forces réunies alliées de Honduras.

Plusieurs tremblements de terre ont eu lieu tout récemment sur la côte du Pacifique. Les Indiens de Tierra del Fuego ont assassiné le capitaine et trois marins du brick Propontis, dans le détroit de Magellan.

Le Chili et le Pérou ont fait la concession nécessaire pour la pose d'un câble entre les deux pays. Une compagnie a été formée pour établir une ligne de vapeurs entre Callao et la Chine. Tout le capital est souscrit.

Carracas, 4 avril — Guzman Blanco a emprisonné quelques membres des meilleures familles. L'emprisonnement de Jose Rojas a causé une grande sensation parmi tous les partis et l'on craint que nombre d'amis de Blanco n'aient l'intention de l'abandonner à un moment donné.

Le général Pulgar continue ses déprédations à Maracaibo et est soupçonné de conspirer contre Blanco en faveur du général Domingo Moragas.

Blanco a levé des taxes sur toutes choses. Le décret accordant aux navires étrangers le privilège de faire le commerce de cabotage a été rappelé et cause un grand émoi dans la communauté commerciale.

San Francisco, 25 avril—Des vents brûlants ont causé beaucoup de mal aux récoltes dans la Californie centrale.

De grandes bandes de chevaux se vendent à $12 par tête dans le comté de Los Angeles et sont conduites à Salt Lake City et Montana.

Alphonse Pinart, savant français, est parti avec l'expédition pour les îles Aléoutiennes et Alaska aujourd'hui.

Boston, 25 avril—Les débris trouvés dans la baie indiquent que la barque Merrimac, allant de Boston à Montevideo, a été coulée par un navire qui sortait, et que tous ceux qui étaient à bord ont péri.

Louisville, 25 avril—Quelques personnes faisant une excavation dans le port, aujourd'hui, ont exhumé des restes indiens.

Cincinnati, 25 avril—M. P. Geddis a été mis en accusation par le Grand Jury pour négligence de ses devoirs, quand il était assesseur du Revenu, et pour corruption et fraude.

New York, 25 avril—Une autre forte tempête de grêle a passé hier sur cette région et a fait grand dommage au coton et au maïs. Plusieurs plantations devront être refaites en entier.

Chicago, 25 avril—La guerre à Peoria, entre deux chemins de fer, a causé beaucoup d'excitation hier soir. Chaque compagnie disputait le droit de l'autre à faire passer des trains sur une certaine voie. L'une s'est décidée à forcer le passage avec 5 machines attachées ensemble, l'autre a soutenu la charge avec 2 machines. Les trains ont lutté l'un contre l'autre pendant une heure et davantage. Le maire refusant d'intervenir, le Peoria et R. I. a quitté la voie et le calme s'est rétabli. Aujourd'hui, chaque chemin a obtenu une injonction contre l'autre.

New York, 25 avril—Arrivé le steamer Rapidan, de la Nlle-Orléans.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 25.—L'affaire de feu A. J. Atocha, en réclamation de dommage pour avoir été expulsé illégalement du Mexique, pendant une des révolutions inaugurées dans ce pays par Santa Anna, a été remise dans l'attente de nouveaux témoignages.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Londres, 25 avril, au soir—Consolidés 93. Bonds 90 1/8.

Liverpool, 25 avril, au soir—Coton plus soutenu. Orléans 7 3/4 à 7 1/2. Ventes 12,000 balles.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New York, 25.—Arrivés à destination Leipzig et City of Paris. Or 110 3/4 à 110 7/8. Coton plus ferme, l'Upland, le Texas et l'Orléans se vendent au même prix. Ventes 6165 à 15 3/8.

New-York, 25 avril—Argent à 6. Or, 110 3/4 et 110 7/8.

Savannah, 25 avril—Coton en demande modérée aux basses cotes. Middling 13 3/4 à 13 7/8. Stock 54,686 balles.

Charleston, 25 avril—Coton calme. Middling 14. Stock 17,987 balles.

Galveston, 24 avril—Coton fort. Bon ordinaire 12 à 12 1/4. Stock 26,287 balles.

Galveston, 25 avril—Coton calme. Bon ordinaire 12 à 1/4. Stock 26,770 balles.

Mobile, 25 avril—Coton ferme et en bonne demande. Middling 14 1/4. Stock 48,651 balles.

Memphis, 25 avril—Coton calme et ferme à 14 3/8.

NOUVELLES DES RIVIÈRES.

Vicksburg, 25 avril — Descendant, les steamers Pauline Carroll, John Kyle et Natchez. Le fleuve baisse. Temps chaud et agréable.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 25 avril, 6 P. M.—Arrivé, le brick Margaret, en 7 jours de Belize, Honduras, avec des passagers et les malles des Etats-Unis.

(Dépêches d'hier soir.)

Paris, 25 avril, au soir—La suspension attendue des hostilités n'a pas eu lieu aujourd'hui, mais on croit qu'elle commencera demain. Les journaux communistes conseillent leur attaque sur Thiers aujourd'hui. Un placard sur les murs invite les amis de l'ordre à se tenir prêts pour venger leurs frères massacrés dans la récente boucherie de la place Vendôme.

Versailles, 24 avril, au soir—Le fort Valérien continue à canonner la Porte Maillot.

Le général Ducrot a donné sa démission.

Washington, 25 avril—C'est le grand-duc Alexis, troisième fils du Czar, qui vient visiter les Etats-Unis.

Les Francs-maçons de Paris insistent d'effectuer un compromis.

St Louis, 25 avril—Une forte gelée, dans la nuit de samedi, a fait grand mal aux raisins et aux pêches.

New York, 25 avril—Le *Sun* dit qu'une fraude gigantesque a été découverte et que Victor Place, ex-consul de France à New York, avec un nommé Hector Chanvière et quelques personnages de marque, ont acheté illégalement des fusils comme aux dépens du gouvernement français par l'exaction d'une commission et d'autres frais sur les armes et provisions achetées en ce pays. Une commission sur le bœuf seulement a donné à la clique $200,000.

Le contrat total s'élevait à plus de $10,000,000, sur laquelle somme une commission de 3 pour cent a été levée. Le *Sun* ajoute : Un profit de 20 à 300 pour cent a été fait sur de plus fortes sommes données pour des fusils achetés aux Etats-Unis et qu'un profit de $200,000 a été fait sur 25 batteries seulement de fusils à la Napoléon.

Place a été remplacé par M. Bellaigue, ex-consul à Charleston. Un comité d'enquête a été organisé à ce sujet. Ce comité fera un rapport sur toutes les transactions.

$55.—C'est le prix actuel de la célèbre machine à coudre de Grover & Baker. Elle est la plus répandue en Europe et en Amérique et les personnes qui la possèdent n'ont fait que des éloges.—S'adresser au 168 de la rue du Canal.

☞ Rally! Boys, to the Robt. E. Lee's Hat Store, corner Royal and St. Louis, where hats are given nearly for nothing.

LÉGATION FRANÇAISE.—Washington, 19 avril.—M. Dabadie, nommé il y a un an premier secrétaire de la légation française de cette ville, est arrivé hier pour entrer en fonctions. Jusqu'à la déclaration de la guerre franco-prussienne, il avait été chargé d'affaires de France en Chine. Au commencement des hostilités, il retourna en France, s'engagea comme simple soldat et servit jusqu'à la conclusion de la paix.

— On n'a pas oublié sans doute que le Congrès a accordé un crédit assez considérable pour couvrir les frais d'une nouvelle expédition au Pôle Nord. Cette expédition sera commandée par le capitaine Hall, l'explorateur à qui l'on doit les premiers renseignements exacts sur le sort des compagnons de Sir John Franklin.

Le navire qui portera l'expédition se nomme *Periwinkle*. C'est un vapeur de 400 tonneaux, gréé en goëlette. Il a été construit de manière à pouvoir traverser sans périr les glaces flottantes des mers polaires.

L'expédition partira probablement dans le courant du mois prochain.

— On télégraphie de Rio de Janeiro en date du 25 mars :

"L'empereur et l'impératrice du Brésil doivent partir d'ici dans le courant du mois pour faire un voyage en Europe.

"L'insurrection d'Entrerios, dans la République Argentine, est terminée; mais le soulèvement du parti blanco, dans l'Uruguay, continue à jeter la perturbation dans le pays."

Avis important aux banquiers, aux corporations et aux marchands en général.

Bureau de A. Rochereau & Cie., [illegible] avril 1871.

A M. John W. Norris, agent général, au Sud, pour la vente des coffres-forts de Diebold & Kienzle, à l'épreuve du feu et des voleurs.

[illegible]

A. ROCHEREAU & Co.

Le coffre-fort dont parlent MM. A. ROCHEREAU & Co. [illegible]

Jno W. NORRIS, Agent-général au Sud, pour la vente des coffres-forts [illegible] Au No 27 de la rue du Canal.

Décédé hier à huit heures du matin, à l'âge de [illegible] VICTOR, fils de Victor Ballat et de Joséphine Lebrun. [illegible]

Décédée hier, à 4 heures du matin, ODILIA [illegible]

Décédé le 24 avril, à 3 1/2 heures P.M. ALPHONSE ARTHUR, à l'âge de 11 mois, fils de J. A. Castera et de Félicie Fortier.

SERVICE FUNEBRE.

Un SERVICE FUNEBRE sera célébré JEUDI, 27 courant, à 7 heures du matin, [illegible] pour le repos de l'âme de feu CATALINA VINDIN (née Arroyo). [illegible] De la part de la famille.

NATTES FRAICHES DE CHINE.

Bureau de Tapis, No 17 de la rue de Chartres.

300 rouleaux nattes blanches, à carreaux et [illegible] A. BROUSSEAU & CO.

Società Italiana del Tiro al Bersaglio. SEDUTA STRAORDINARIA. [illegible] G. DELL'ORTO, Segretario.

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

Bureau des Assesseurs, GALLIER COURT, Salle No 5.

ATTENTION de tous ceux que cela concerne [illegible]

J. W. SWORDS, Président du Bureau des Assesseurs.

Perdu ou pris par erreur.

UN CACHEMIRE français, fond noir, a été perdu ou pris par erreur, à l'Opéra, dimanche soir. La personne qui l'a trouvé est priée de le rapporter au contrôle de l'Opéra. [illegible]

Champagne Roederer, Ménil, Muscatel.

25 [illegible] J. SOLARI, 45 rue Royale.

Vermouth d'Italie.

300 CAISSES VERMOUTH D'ITALIE, de qualité supérieure, MARTINI SOLA & CO. A vendre [illegible]

A Vendre.

UN FONDS de marchandises, complet et bien assorti, dans un bon magasin, dans une des meilleures localités de l'Etat. Pour plus de détails, s'adresser à WHITE, RICHARDS & CO., Au No 154 de la rue Poydras.

G. LAVIE,

122....rue du Canal....122.

NOUVELLE-ORLEANS.

LINGERIE D'HOMMES —ET— Articles Riches de Fantaisie.

CHEMISES CHARVET! CHEMISES CHARVET! CHEMISES CHARVET!

Le plus Grand et le plus Beau Stock Importé au Sud!

Vient de recevoir, de Paris, 20 douzaines Chemises Toile et Batiste [illegible]

CHEMISES FRANÇAISES. Diminution dans les prix. —CHEZ— LION & PINSARD, 151 et 153 RUE DU CANAL 151 et 153 (A côté de Holmes)

CHEMISES TOILE et COTON devant Toile, de toutes sortes.

Propositions pour les Marchés.

DES PROPOSITIONS CACHETÉES seront reçues jusqu'au samedi, 29 avril 1871, à midi [illegible] Administrateur.

Avis.

UNE JEUNE DAME parlant le français, l'anglais et l'allemand, bonne couturière, voudrait trouver à s'employer [illegible]

Demande DE DEMOISELLES POUR SERVIR DANS UN CAFÉ.

PLUSIEURS DEMOISELLES voulant servir dans un café trouveront de l'emploi en s'adressant au No 43 de la rue Royale. [illegible]

Gouvernante.

UNE dame française désire une place de gouvernante dans une famille [illegible] S'adresser au No 199, rue Gravier.

AVIS.

ON demande de suite un jeune homme de 17 à 20 ans pour le magasin [illegible] E. RIMBERT, Coin Bourbon et Toulouse.

Demande de Blanchisseuse et de Cuisinière.

UNE Blanchisseuse et une Cuisinière blanches [illegible]

Demande de commis pharmacien.

ON demande un commis pharmacien parlant le français et l'anglais. [illegible] S'adresser au Bureau de l'Abeille.

EAUX-DE-VIE —DE— "La Grande Marque" COGNAC. A vendre par MERCIER & REINE.

Préparations de Fougera.

HUILE de foie de morue iodée [illegible] FREDERICKSON & HARTE, Au No 120 de la rue du Canal.

Avis.

☞ La barque italienne GIULIA, capitaine [illegible], venant de Marseille, est en déchargement [illegible] BLANCHIN & GIRAUD.

En débarquement

De la barque GIULIA, de Marseille.

1,000 paniers HUILE [illegible]; barriques VIN Bergasse; quarts BURGUNDY PORT; SHERRY pale; caisses SALAISONS assorties. —En magasin— barriques VIN ROUGE; barils VIN BLANC qualité supérieure; quarts BURGUNDY PORT; SHERRY; COGNAC; caisses VIN ROUGE; VIN BLANC; BOUCHONS [illegible]

A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 45 et 47 rue Vieille-Levée.

Bénéfice OFFERT PAR MISS LYDIA THOMPSON AU PROFIT DES ARTISTES MALHEUREUX DE PARIS.

A M. Félix Limet, Rédacteur de l'Abeille.

Monsieur, Apprenant que vous êtes vice-président d'un comité formé dans cette ville pour venir au secours des Français malheureux par suite de la dernière guerre, [illegible]

LYDIA THOMPSON. St-Charles Hotel, N. O., 23 avril 1871.

NOUVELLE-ORLEANS, 25 AVRIL 1871. A Miss Lydia Thompson : Chère madame, [illegible]

VACCINATION. MADAME BAUSSET, ACCOUCHEUSE de la Faculté de Paris [illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS, 225 et 227, rue Vieille-Levée, 225 et 227.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE. [illegible]

RUE VIEILLE-LEVÉE. FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFE, &c.

Fire Works : ROMAN CANDLES, SKY ROCKETS, PIN WHEELS, SCROLL WHEELS, SAXON WHEELS, VERTICAL WHEELS, SERPENTS, TRIANGLES, BLUE LIGHT, FLYING PIGEONS, TOURBILLIONS, FIRE CRACKERS, TORPEDOES.

Prize Boxes. BON TON, SANTA CLAUS, NOVELTIES, CASH PRIZE BOX, SHOO FLY, LITTLE SHOO FLY.

A vendre en gros par NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 225 et 227 de la rue Vieille-Levée.

Nouveau Magasin —DE— QUINCAILLERIE, 239, Rue Vieille-Levée, 239, ENTRE LES DEUX MARCHÉS.

Les entrepreneurs et ouvriers sont invités à examiner le STOCK parfaitement ASSORTI de ce magasin qui se compose des articles suivants : PENTURES, COUPLETS, SERRURES, VIS, CROCHETS, CLOUS, CADENAS, LIMES, SCIES et EGOINES, EQUAIRES, CISEAUX à charpentiers et menuisiers, HACHES, CASSETÊTES, VRILLES, TARRIERES, SOUFFLETS de forge, ENCLUMES, MEULES et MONTURES.

—Aussi— FOURNITURES de ménage et BATTERIES DE CUISINE, FERBLANTERIE, COUTELLERIE, &c., &c.

Le public est invité à examiner l'assortiment et à vérifier combien la MODICITE DES PRIX. [illegible]

AU PUBLIC.

L'Acte No [illegible] de l'Assemblée Générale autorise la Compagnie Sanitaire et de Fertilisation de la Nlle-Orléans à percevoir UNE PIASTRE [illegible]

Redmond B. Massieu, [illegible]

Nouveautés! Nouveautés!

[illegible] CHAPEAUX, RUBANS, FLEURS, SOIERIES, TULLES, CREPES, DENTELLES, BLONDES, GUIPURES, VALENCIENNES, BOBINETS, ORGANDIES, TARLATANES, MOUSSELINES, BRODERIES, GANTS, MITAINES, RUCHES, GALONS, PASSEMENTERIES, GARNITURES de toutes sortes et COURONNES pour mariées [illegible] Rue Royale No. 37.

Musique. Pianos. GRAND RABAIS. M. ELIE, 26....RUE ROYALE....26 [illegible]

Pianos, Pianos, —ET— Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBERE, 9 ——Rue Royale—— 9

IMPORTATEURS DE PIANOS des plus célèbres manufacturiers de France et des Etats-Unis, tels que : FAIVRE, JELMINI, BORD, [illegible] PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, CALENBERG et VAUPEL, etc., etc. [illegible]

BONS MARCHÉS. En Fusils, Quincaillerie et Coutellerie. Aux Marchands de la Campagne.

S. B. CHURCHILL & BRO. [illegible]

Graine de Coton—Sacs à Graine de Coton. [illegible] THOMAS J. HARRISON [illegible]

A. COUTIN. [illegible] IMPORTATEUR, [illegible] RUE DES MAGASINS [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 25 AVRIL—CLASSE No [illegible]

33 30 76 36 67 60 61 54 21 23 26 15 50

HOWARD, SIMMONS & Co., Contracteurs. [illegible]

EAU HATHORN, —DES— Nouvelles Sources de Saratoga. [illegible] FREDERICKSON & HARTE, Au No 120 de la rue du Canal.

500 Caisses MACCARONI d'Italie [illegible] J. B. SOLARI, 45 Royale.

Vins de Cette, Porto et Sherry! [illegible] 100 barriques Vin de Cette très corsé [illegible] ANT. LANATA.

Agence pour la vente de Whiskey de Cincinnati. [illegible] DEVAN, MASON & CO., Aux Nos 111 et 113 de la rue Poydras.

Bon à Savoir.

QUE le public et surtout les dames le sachent. Si l'on veut prendre un verre d'excellent SODA, frais et pétillant, à 5 cents le verre, ou une Crème [illegible] S. LOPEZ.

☞ NOTICE SPECIALE.—A partir du [illegible] le steamer KATIE prendra du fret [illegible] J. M. WHITE, Capitaine du steamer "Katie."

AVIS. Le navire français FORMOSE, capitaine [illegible] POITEVIN & CHALARD, 23 Vieille-Levée.

ROB'T E. LEE'S CHEAP HAT STORE, Corner Royal and St-Louis. Hats at half price—Panama Hats cleaned.

HENRY TRICOU. EUGENE BOISSEAU. TRICOU & BOISSEAU 28 - - Common St. - - 28

ONT toujours en main un GRAND ASSORTIMENT de CHAPEAUX [illegible]

Extrait de Drèche, de Hoff. NOUS venons d'en recevoir [illegible] FREDERICKSON & HARTE.

Chaux, Briques à feu, Ciment, &c. 3,000 barils CHAUX de Thomaston [illegible] BRIDGE & SON.

AVIS. LA SOCIÉTÉ existant dans cette ville, sous la raison sociale de CADILLON & BEL, est dissoute [illegible] J. CADILLON, E. BEL.

Avis. JE PRÉVIENS mes amis que par suite de la dissolution de la maison CADILLON & BEL, [illegible] J. CADILLON.

J. CADILLON, Importateur de Vins, Liqueurs, &c. No. 8 RUE BIENVILLE, ENTRE VIEILLE-LEVÉE ET LEVÉE.

Avis. DEPUIS le 5 avril 1871, la société "Ven. HEBERT & CIE." a été dissoute [illegible] EDOUARD MARES, HENRY HILLARD, REGIS HEBERT.

Restaurant Victor, 135....Rue de Canal....135. JULES MARTIN, propriétaire-fondateur du Restaurant Victor, [illegible] LEON MARTIN [illegible]

Cow Peas! Cow Peas!! 2,000 BOISSEAUX, A vendre par TOULMIN & MARTIN.

COW PEAS! COW PEAS!! PREMIERE qualité de la Caroline du Nord. WILKERSON & MURFEE.

Livres de droit. VENANT d'être reçu de New York un grand assortiment de LIVRES DE DROIT [illegible] No 12, Commercial Place.

Banque d'Epargne de la Nouvelle Orléans. 157....CANAL....157 (Incorporé le 15 mars 1855) —OFFICIERS— L. F. GENERES, Président, THOS. A. ADAMS, 1er vice-président, THOS. ALLEN CLARKE, 2e vice-président, CHARLES J. LEEDS, 3me vice-président, SAM. JAMISON, trésorier. —Directeurs— [illegible]

PROPRIÉTÉS A VENDRE ET A LOUER.

A vendre, POUR CAUSE DE MALADIE. Une Grocerie bien achalandée [illegible] Vve JOSEPH MICHELOT.

Bonne Occasion. A VENDRE. [illegible]

A LOUER A BAIL. LA MAISON A DEUX ETAGES [illegible]

A Louer, A partir du 1er mai 1871, avec un long bail, le local du magasin [illegible] Canal et Bourbon [illegible]